



Taxe d'habitation

Par Theoline

Bonjour cette question pour ma tante dont le mari vient de décéder qui s'aperçoit que son mari avait vendu il y'a 10ans un appartement mais avait garder le garage lié à cette appartement elle s'aperçoit donc qu'il a continué à payer la totalité de la taxe (appart et garage de 1400euros alors qu'il ne devrait payer que l'équivalent de 2 mois de loyer soit environ 180euros la question est =est ce que le centre impôt va consentir à lui rembourser le trop payer ou est qu'il y a prescription?

Par yapasdequoi

doublon à supprimer